



LA FEDERATION COMMUNIQUE

NON À LA CASSE DANS L'INSTITUTION DES COURSES

Le rapport Augereau commandité par l'ancien gouvernement sarkoziste contient de graves attaques contre l'Institution des courses et les salariés concernés. Il cible des suppressions d'emplois, la perte d'acquis sociaux et d'avantages concernant les retraites, la remise en cause du caractère associatif de l'Institution et l'ouverture à des capitaux privés, la fermeture de nombreux hippodromes...

Le Comité stratégique de la filière hippique a, sur ces bases, rendu en juillet 2013 un nouveau rapport dénommé Ambroise Dupont.

L'objectif affiché est clair. Il s'inscrit dans les grandes lignes du rapport Augereau et vise l'objectif de 50 millions d'économies par an pour les 5 années à venir.

Se préparent ainsi de nouveaux profits réalisés sur le dos des salariés. L'emploi est menacé par ces préconisations, notamment au travers des restructurations de fonctionnement, d'une baisse des investissements, de la fusion des services, de l'externalisation de nombreuses activités de fonctionnement, de la remise en cause du PMH et de la concentration des courses sur deux hippodromes.

Il s'agit là d'une nouvelle augmentation de la précarisation des emplois et des métiers notamment par la mise en place de CDD d'usage.

Le rapport Augereau et son dernier né, le rapport Ambroise Dupont, sacrifient sur l'autel des profits les salariés, l'Institution des courses et le monopole d'Etat.

En 2010, la CGT s'était fortement opposée aux stratégies sarkozistes d'ouverture des paris en ligne qui signifiait la mise en cause du monopole public des prises de paris.

Ces décisions sarkozistes, dominées par l'objectif de profits mettaient lourdement en cause le développement de la filière, la santé publique et ouvraient la porte aux dérives mafieuses.

Les mêmes qui ont soutenu cette loi à l'époque l'utilisent comme argument pour justifier la casse. Les mêmes qui élaborent les programmes des courses, et donc par ce biais la répartition des allocations entre entraîneurs et propriétaires justifient les mesures de casse qui aggraveront la situation des salariés et les difficultés économiques des petits propriétaires et entraîneurs.

Les dirigeants des « sociétés mères » et du PMU élaborent des programmes, validés par les ministères, qui cassent l'emploi et aggravent les difficultés du PMH en multipliant les points de vente pour faire plus de profits.

La CGT refuse cette casse organisée de l'Institution des courses et de toute la filière et le sacrifice des salariés.

A aucun moment, ni les intérêts des salariés ni ceux de la filière et des populations concernées n'ont été pris en compte. Nous exigeons que les ministères de l'Agriculture et des Finances organisent une concertation plus large intégrant les organisations syndicales de salariés. Les revendications et exigences des salariés qui font la richesse de l'Institut des courses doivent être prises en compte.

La CGT agira en conséquence pour la défense et le développement des emplois en CDI dans tous les sites qui constituent l'Institution des courses, des acquis sociaux et des retraites, pour la refondation du caractère associatif, public et national de l'Institution des courses intégrant un mutualisme rénové, un renforcement du monopole et du contrôle public sur l'ensemble des paris, la participation effective des salariés aux prises de décisions.

Montreuil,
Le 3 octobre 2013